
CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL - ÉVALUATION TECHNIQUE UICN

RÉSERVE NATURELLE DU SURINAME CENTRAL (SURINAME)

1. DOCUMENTATION

- i) **Fiches techniques UICN/WCMC** (15 références)
- ii) **Littérature consultée:** BOS Foundation. 1996. The Guyana Shield – Recent Developments and Alternatives for Sustainable Development. **Newsletter** 15(2). September; UNDP. 2000. Conservation of Globally Significant Forest Ecosystems in Suriname’s Guyana Shield. Programme Document; Sitzer, N. and R. Rice. 1995. Backs to the Wall in Suriname: Forest Policy in a Country in Crisis. WRI; Peres, C. and J. Terbourgh. 1995. Amazonian Nature Reserves: An Analysis of the Defensibility Status of Existing Conservation Units and Design Criteria for the Future. **Conservation Biology**. 9(1) February; FAO/UNEP. 1995. Protected Area Systems in the Amazon. (English translation of report); Davis, S. D. *et al.* 1997. **Centres of Plant Diversity**. Vol. 3. WWF/IUCN; Bean-Douezy, J. P. *et al.* 1999. **Neblina** ed. De la Maritime; Harcourt, C. S. and J. Sayer. 1996. **Conservation Atlas of Tropical Forests – The Americas**. Simon and Schuster; Dinerstein, E. *et al.* 1995. **A Conservation Assessment of the Terrestrial Ecoregions of Latin America**. WWF/World Bank; CIFOR/UNESCO. 1999. **World Heritage Forests**. The World Heritage Convention as a Mechanism for Conserving Tropical Forest Biodiversity. Workshop Proceedings; Prance, G. and T. Lovejoy 1985. **Amazonia**. Pergamon; Colchester, M. 1995. Forest Politics in Suriname. International Books; Eden, M. J. 1992. **Ecology and Land Management in Amazonia**. Belhaven Press.
- iii) **Consultations:** 9 évaluateurs indépendants, fonctionnaires du ministère des Réserves naturelles du Suriname, STINASU, Conservation International et WWF-Suriname.
- iv) **Visite du site:** Jim Thorsell, février 2000.

2. RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES NATURELLES

La Réserve naturelle du Suriname central (RNSC) couvre 1,6 million d’hectares de forêt primaire tropicale au centre-ouest du Suriname, dans les limites phylogéographiques de l’Amazonie. La Réserve protège le haut bassin versant du fleuve Coppename et contient toute une gamme de reliefs et d’écosystèmes. Le site proposé est une des deux plus grandes réserves des plateaux du bouclier guyanais (l’autre étant le Bien du patrimoine mondial de Canaima, au Venezuela, qui couvre 3 millions d’hectares). La RNSC est importante pour la conservation en raison de son état de région inhabitée, intacte, où il n’y a pas de chasse. Les forêts de montagne et de plaine contiennent une grande diversité de plantes avec près de 6000 espèces de plantes vasculaires répertoriées à ce jour. Il y a aussi des régions de forêt marécageuse, de savane et de végétation xérophYTE sur les affleurements granitiques. L’avifaune de la réserve comprend 400 espèces et il y a des populations viables d’animaux typiques de la région tels que le jaguar, le tatou géant, la loutre géante, le tapir, les paresseux et huit espèces de primates. Une bonne partie de la RNSC doit encore être inventoriée et l’étendue réelle de la diversité de la région n’est pas totalement connue.

On trouve dans le site plusieurs formations géologiques et physiques distinctes dont plusieurs inselbergs de granit qui s’élèvent jusqu’à 360 mètres au-dessus de la forêt tropicale. Le tepui le plus à l’est du bouclier guyanais se trouve dans la réserve et dans le sud, il y a une série de collines qui atteignent 1230 mètres. La RNSC a été créée en 1998 afin de relier trois réserves préexistantes qui sont maintenant incorporées dans le site.

3. COMPARAISON AVEC D’AUTRES AIRES PROTÉGÉES

Couvrant 1,6 million d’hectares, la RNSC occupe 11% du territoire terrestre du Suriname et c’est de loin, l’aire protégée la plus grande et la plus importante du pays. Si l’on établit une comparaison avec les pays voisins, la RNSC est beaucoup plus vaste et beaucoup plus intacte que les aires protégées du Guyana et de la Guyane française. Dans la province biogéographique guyanaise, elle est plus petite que le Bien du patrimoine mondial de Canaima (3 millions d’hectares) mais seuls 2 millions d’hectares de Canaima sont couverts de forêt et dominés par des tepuis. Canaima

présente un paysage et un relief beaucoup plus variés que ceux de la RNSC, et met en valeur de manière beaucoup plus spectaculaire les caractéristiques naturelles du bouclier guyanais et du système de «pantepui». La RNSC est aussi beaucoup plus petite que les parcs nationaux transfrontières Neblina qui couvrent 3,5 millions d'hectares entre le Brésil et le Venezuela mais ces derniers ont, pour l'essentiel, été dégradés par l'exploitation illicite de l'or et les établissements humains.

Bien que la RNSC ne soit pas dans le bassin versant amazonien, elle est surtout couverte de végétation du bassin amazonien (par exemple *Hylea amazonica*) et se trouve dans les limites phytogéographiques de l'Amazonie. Dans cette région, où les forêts tropicales les plus vastes et les plus diverses du monde subsistent encore, trois biens du patrimoine mondial ont été inscrits: Sangay (Équateur), Rio Abiseo (Pérou) et Manu (Pérou). Deux autres sont proposés pour évaluation en 2000: Jaú (Brésil) et Noel Kempff Mercado (Bolivie). En 1996, il y avait 60 aires protégées (Catégories I et II UICN) dans le bassin de l'Amazonie qui, pour la plupart, sont d'importance mondiale (voir carte 1 ci-après) mais il n'existe pas de panacée pour identifier les sites les «plus exceptionnels». Diverses tentatives visant à assigner des priorités ont été faites (par exemple Dinerstein *et al.*, 1995). Dans cette étude, l'Amazonie était divisée en 34 écorégions qui avaient chacune des caractéristiques distinctes mais aucun classement n'a été fait pour les réserves spécifiques.

On trouve des structures en dôme granitique dans plusieurs autres biens du patrimoine mondial, y compris Huangshan (Chine), Yakushima (Japon) et dans le Parc proposé du Kinabalu (Malaisie). Bien qu'elles soient, dans tous ces cas, plus hautes et plus nombreuses que les dômes de la RNSC, l'origine géologique n'est pas la même.

En conclusion, la RNSC présente un certain nombre de caractéristiques qui la distinguent des autres réserves de la région: 1) par sa taille, elle est l'une des 10 plus grandes réserves de forêt tropicale de la région de l'Amazonie et du bouclier guyanais; 2) sa composition floristique, en raison de son emplacement à l'extrémité orientale du bouclier guyanais précambrien, présente un assemblage d'espèces aux différences substantielles par rapport au reste de la région; 3) elle est d'importance particulière pour plusieurs espèces de faune rares telles que le coq-de-roche et la loutre géante; 4) elle contient les caractéristiques géologiques distinctives des dômes granitiques et un relief supplémentaire, un tepui, dans la cordillère de Wilhelmina; et 5) dans la région amazonienne, c'est une des très rares régions de forêts non perturbées, inhabitée et inutilisée par l'homme.

4. INTÉGRITÉ

Alors que de vastes régions du bouclier guyanais et de l'Amazonie sont en transformation rapide du fait de l'exploitation du bois, de la chasse, de l'exploitation minière et des établissements humains, la RNSC reste inaccessible, essentiellement intacte et n'est pas menacée par les activités anthropiques. Toutefois, à mesure que les pressions du développement s'intensifient autour de la réserve, il est probable que des menaces se feront sentir. Par exemple, à 60-100 kilomètres au nord et à l'ouest de la RNSC, des concessions minières et d'exploitation du bois sont accordées, principalement à des entreprises multinationales. Il y a actuellement une petite exploitation minière dans les réserves à l'est de la réserve et l'on sait qu'il existe un grand dépôt de bauxite à l'ouest des collines Bakhuis.

Les concessions mentionnées ci-dessous se trouvent en dehors du bassin versant de la RNSC mais la vigilance est de mise pour empêcher la propagation des activités de développement dans des régions d'importance critique pour le maintien des fonctions écologiques de la réserve. Cette vigilance est indispensable pour prévenir le risque de contamination au mercure dans la réserve ou la modification des fonctions hydrologiques vitales par le prélèvement d'eau et la sédimentation. Le développement des activités anthropiques et de transport qui accompagne la mise en valeur des concessions serait également une menace. L'établissement d'une zone tampon serait utile pour garantir une maîtrise stricte de toute forme de développement. La surveillance par imagerie satellite sera utilisée pour identifier tout changement dans la couverture forestière régionale.

Comme c'est le cas pour toutes les aires protégées du Suriname, la RNSC souffre d'une pénurie généralisée de ressources et de capacités au sein des agences gouvernementales qui empêche l'application des règlements liés au statut d'aire protégée et explique l'absence d'infrastructure de gestion nécessaire au parc. Jusqu'ici, la RNSC a été protégée par son éloignement mais celui-ci a aussi eu pour effet de ralentir les activités de conservation publiques dans la réserve. Des trois aires protégées existantes qui ont été reliées pour former la RNSC, seule la Réserve naturelle de Raleighvallen présente une infrastructure et un plan de gestion. Les préparatifs d'un plan pour l'ensemble de la réserve sont commencés; le processus prendra du temps car il faudra organiser des consultations avec les communautés locales (qui résident dans un rayon de 60 à 100 kilomètres en dehors de la RNSC).

Afin de garantir la capacité nécessaire et le financement à long terme pour la gestion de la RNSC (et des autres aires protégées du Suriname), le gouvernement du Suriname, Conservation International et le PNUD/FEM ont lancé un projet

de six ans qui s'intéresse au renforcement des capacités et à la fourniture d'installations sur le site. Plus de USD 1 million ont été investis à ce jour et un total de USD 18 millions sont versés dans un fonds d'affectation qui sera géré par la nouvelle Fondation de conservation du Suriname.

5. AUTRES COMMENTAIRES

La création de la RNSC a encouragé le Gouvernement français à créer le Parc de Guyane dans la partie sud de la Guyane française. Le gouvernement du Guyana a également récemment agrandi la superficie du Parc national de Kaieteur. Il y a peut-être là une occasion formidable de coopération régionale entre les trois pays avec la création éventuelle d'un corridor de conservation dans toute la région (bien que les trois sites ne soient pas contigus).

6. APPLICATION DES CRITÈRES DU PATRIMOINE MONDIAL

L'inscription de la RNSC est proposée au titre des quatre critères. Elle complète un bien du patrimoine mondial existant dans la même Province biogéographique (Canaima). C'est une bonne candidate à l'inscription sur la base des critères naturels (ii) et (iv):

Critère (ii): processus écologiques

La RNSC contient une vaste portion du secteur le plus à l'est du bouclier guyanais, une couche ancienne, riche en minerais, de la croûte terrestre, autrefois reliée à l'Afrique continentale. En tant que centre de spéciation géologiquement stable, la région a produit un ensemble bien défini de faune et de flore, y compris de nombreuses espèces endémiques. La superficie couverte par la réserve se trouve dans l'un des 26 refuges amazoniens définis par Prance et Lovejoy (1985). La RNSC comprend un relief vertical, une topographie et des conditions de sols importants qui ont donné naissance à toute une gamme d'écosystèmes. Une telle variation des écosystèmes sur tous les gradients écologiques est nécessaire afin de permettre aux organismes de se déplacer pour faire face aux perturbations, s'adapter aux changements et pour maintenir l'échange génétique entre les populations. La superficie de la RNSC, son état non perturbé (ce qui est rare dans les parcs forestiers d'Amazonie) et la protection de l'ensemble du bassin versant de la Coppename permettront le fonctionnement à long terme de l'écosystème. L'UICN considère que le site proposé remplit ce critère.

Critère (iv): diversité biologique et espèces menacées

Il reste, certes, un gros travail d'inventaire à réaliser dans les portions non explorées de la RNSC mais il est clair que celle-ci est un réservoir essentiel pour la faune et la flore et la région. La RNSC est importante à l'échelle mondiale pour la grande diversité des espèces (6000 espèces de plantes vasculaires, 8 espèces de primates), dont un certain nombre sont endémiques au bouclier guyanais et sont menacées. L'UICN considère que le site proposé remplit ce critère.

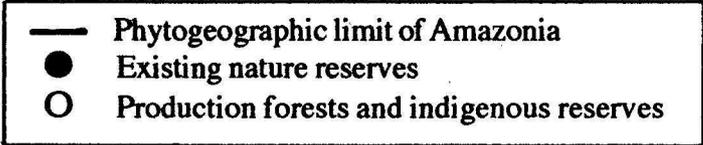
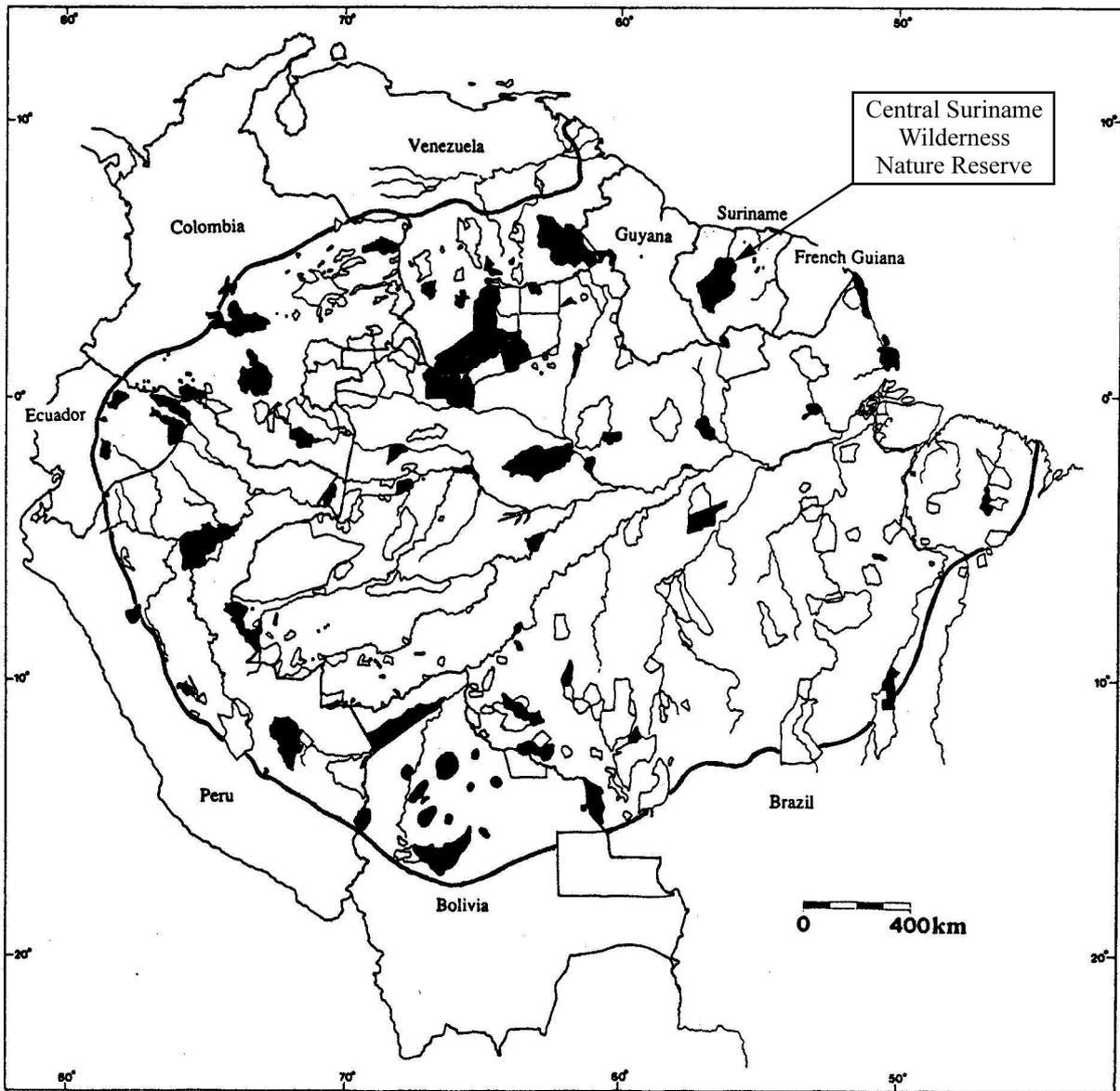
Les critères naturels (i) et (iii) ne sont pas justifiés de manière convaincante dans le dossier et les deux critères sont mieux illustrés dans le Bien du patrimoine mondial de Canaima. Bien que la RNSC présente de grandes valeurs géologiques et paysagères, celles-ci sont considérées comme secondaires par rapport aux valeurs évoquées au titre des critères (ii) et (iv).

Le site satisfait à toutes les «conditions d'intégrité» connexes décrites au paragraphe 44 (vi) des Orientations mais il serait bon d'encourager le travail de préparation du plan de gestion et la mise en œuvre de celui-ci.

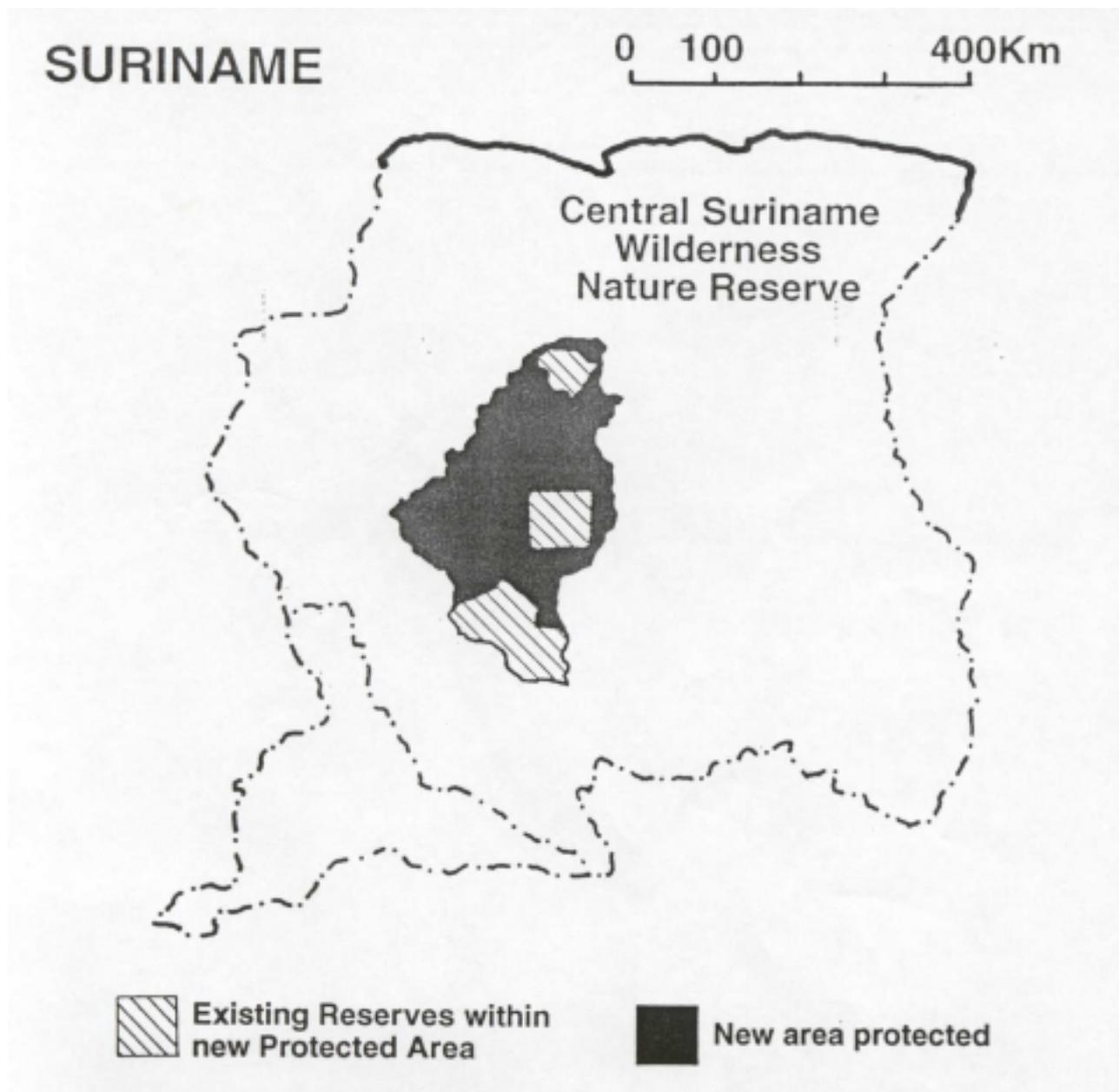
7. RECOMMANDATION

Le Bureau recommande au Comité d'**inscrire** la Réserve naturelle du Suriname central sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des critères (ii) et (iv). Le Bureau a noté que le site comprend un relief vertical, une topographie et des conditions de sols importants qui ont donné naissance à toute une gamme d'écosystèmes. Cette variation des écosystèmes permet aux organismes de se déplacer à l'intérieur des ces écosystèmes pour faire face aux perturbations, s'adapter aux changements et maintenir l'échange génétique entre les populations. La superficie de la RNSC, son état non perturbé (ce qui est rare dans les parcs forestiers d'Amazonie) et la protection de l'ensemble du bassin versant de la Coppename permettront le fonctionnement à long terme de l'écosystème. Le site contient une grande diversité d'espèces animales et végétales, dont beaucoup sont endémiques au bouclier guyanais et menacées mondialement.

Le Bureau encourage l'État partie à terminer le Plan de gestion de la Réserve et le félicite, ainsi que ses partenaires, pour avoir établi le Fonds d'affectation de 18 millions US\$ qui soutient la protection du site : cette réalisation pourrait servir de modèle pour d'autres sites.



Carte 1: Localisation – Réserve naturelle du Suriname central



Carte 2: Carte du site – Réserve naturelle du Suriname central